

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

04

2025

12

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 07 juillet 2025
Convocation du : 04 juillet 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 4
Votants : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du CCAS sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Approbation d'attribution d'une subvention de 500€ pour CésAM pour l'appel à projet « Jeunesse en transition ».

Présents : Mme Cortinovis Véronique, Mme Aubernon Michèle, Mme Maciocia Annie, Mme Magat Edith.

Absents : Mme Terrier Caroline, Mme Rouquette Laurence, Mme Berger Valérie, Mme Rampon Anne-Sophie, Mme Pantel Annick, Mr Curtet Jean-Marc, Mme Thimel-Blanchoz Nathalie, Mme Goyard Dominique, Mme Paya Eliane, Mme Nasri Nadia, Mme Rampon Nicole, Mr Rostagnat Ludovic, Mme Thomas Christine.

Secrétaire de Séance : Mme Maciocia Annie

Mme la Vice-Présidente explique que dans le cadre de la programmation 2025, les associations, les bailleurs, les collectivités territoriales ainsi que tous les acteurs sociaux, éducatifs et économiques souhaitant mener des projets répondant aux grands défis définis dans le futur Contrat Territoriale de Cohésion Sociale (dans la continuité du Contrat de Veille Active) dans les champs thématiques établis à l'issu du dernier comité de pilotage du 27 mai 2025, peuvent solliciter des subventions en déposant une demande auprès du service Cohésion Sociale/Prévention/Sécurité de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Accusé de réception en préfecture
001-260103650-20250707-FIN2025_12-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Mme la Vice-Présidente, explique que l'ensemble des partenaires, CCMP, Communes, bailleurs...peuvent participer financièrement à la réalisation de certaines actions.

Un appel à projet proposé par CESAM, intitulé « Jeunesse en transition » a pour but d'accompagner les jeunes dans les différentes étapes de leur parcours, qu'il s'agisse du passage de l'enfance à l'adolescence, du développement de leur esprit citoyen, ou du soutien dans la réalisation de leurs projets.

Ces étapes de transition sont vécues en lien avec leur territoire de vie, c'est pourquoi le projet met un accent particulier sur la **transition écologique et solidaire**. L'idée est que ces jeunes évoluent de manière respectueuse dans leur environnement.

Il est demandé au Conseil d'Administration du CCAS de se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE l'attribution de la subvention de 500€ en faveur de CésAM pour le projet intitulé « Jeunesse en transition ».

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente,

Veronique CORTINOVIS

